



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

SEMINAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
RESPONSABLES DES SERVICES CENTRAUX DU MINCOM,
EN MATIERE DE MATURATION ET DE GESTION DE LA
BANQUE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Allocution du
Secrétaire Général du Ministère de la Communication

MINCOM, Salle Auditorium
Yaoundé, 20 Juillet 2026

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs, Contrôleurs de gestion,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Programmes,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Sous-directeurs, Chefs de Cellules et
Chefs de Services,
Mesdames et Messieurs les experts du Ministère de l'Economie, de
la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), des
Affaires Sociales (MINAS) et de l'Environnement, de Protection de la
Nature et du Développement Durable (MINEPDED),
Chers Collaborateurs,
Mesdames, Messieurs.**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole ici, devant vous, au nom de Monsieur le Ministre de la Communication, pour vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à ce séminaire de renforcement des capacités, consacré à la maturation des projets et programmes d'investissement public, qui s'inscrit dans la continuité de celui tenu au MINEPAT au mois de Mars 2026, à l'aune du décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, fixant les règles régissant le processus de maturation des projets et programmes d'investissement public, signé le 17 juin 2025.

Je voudrais, tout d'abord, et à cet effet, remercier chacun d'entre vous pour votre présence, qui traduit l'intérêt que vous accordez à cette problématique devenue essentielle dans la conduite de l'action publique. Votre participation témoigne également de votre engagement à contribuer à l'amélioration de la

qualité de nos projets d'investissement et, par conséquent, à l'efficacité de l'action du Ministère de la Communication. Qu'il me soit également permis de saluer la présence parmi nous des experts du MINEPAT, dont la qualité des présentations et la pertinence des réponses aux questions qui leur seront posées, viendront sans doute éclairer notre lanterne.

Mesdames et Messieurs.

Dans un contexte marqué par des exigences croissantes de performance, de redevabilité et d'optimisation des ressources publiques, la maturation des projets d'investissement ne constitue plus une simple formalité administrative. Elle représente aujourd'hui une étape stratégique qui conditionne la qualité de la dépense publique, la réussite des projets et leur capacité à produire les résultats attendus au bénéfice des populations.

L'expérience montre que les difficultés rencontrées dans l'exécution de nombreux projets trouvent souvent leur origine bien avant le lancement des travaux. Des études de faisabilité incomplètes, une faible anticipation des risques ou encore une programmation de projets insuffisamment préparés conduisent inévitablement à des retards, à des surcoûts importants, voire à l'abandon de certains projets en cours de réalisation. Ces écueils décrédibilisent, fragilisent l'action publique, et compromettent l'atteinte des objectifs de développement que notre pays s'est fixés. Toute chose qui peut même entraîner la méfiance des partenaires techniques et financiers nationaux/internationaux, l'indifférence des

populations ; Tant il est vrai qu'il ne s'agit pas seulement d'investir, mais d'investir utile.

C'est précisément pour répondre à ces défis que le présent séminaire est organisé. Il vise non seulement à renforcer les capacités des responsables de notre département ministériel afin qu'ils s'approprient les innovations introduites dans le nouveau cadre de maturation des projets, mais aussi et surtout qu'ils disposent des outils nécessaires pour améliorer la qualité de la préparation aux investissements publics. Au cours de ces travaux, une attention particulière sera accordée à trois axes majeurs.

Le premier portera sur les innovations introduites par le nouveau cadre de maturation des projets d'investissement public. Il s'agira d'en comprendre les évolutions, les exigences et les implications pratiques.

Le deuxième axe sera consacré à la démarche de présélection des projets, avec un accent particulier sur l'élaboration de la Note conceptuelle. Cette étape constitue désormais un outil d'aide à la décision indispensable, permettant de mieux apprécier la pertinence, la cohérence stratégique, les résultats attendus et la faisabilité des projets avant leur inscription dans le portefeuille des investissements publics.

Le troisième axe concernera l'approche par véhicule-programmes pour les projets dits répétitifs. Cette approche, une des innovations du décret de juin 2025, offre une réponse adaptée à la gestion de projets présentant des caractéristiques similaires. Elle favorise une programmation plus cohérente, une meilleure

rationalisation des ressources et une exécution plus efficace des investissements. Les experts du MINEPAT présents dans la salle, nous édifieront davantage sur ces concepts de manière pratique.

Au-delà de ces trois thématiques principales, le séminaire accordera également une place importante à deux thématiques spécifiques, désormais transversales de la gestion des projets publics : l'intégration des enjeux climatiques et l'approche genre dans les études de faisabilité.

Mesdames et Messieurs.

Au terme de cette rencontre, je formule le vœu de voir en chacun de vous ici présent, et ce pour le développement de notre département ministériel, une parfaite maîtrise des nouvelles orientations relatives à la maturation des projets ainsi qu'une meilleure appropriation des procédures qui en découlent.

Notre ambition commune doit être de faire en sorte que chaque projet porté par le Ministère de la Communication soit un projet utile, pertinent, techniquement mature, financièrement soutenable et pleinement aligné sur les priorités du Gouvernement.

Je demeure convaincu que les échanges qui meubleront ces travaux permettront de densifier nos compétences, d'harmoniser nos pratiques et de renforcer la qualité de notre portefeuille de projets.

C'est sur ces mots, que je déclare donc ouverts, les travaux du séminaire de renforcement des capacités sur la maturation et la gestion de la Banque des projets d'investissement public.

Je vous remercie de votre aimable attention.